

*natum Commentarium clàm me prælo committeret : malè, inquam, nominatum, & quis enim denominationem Commentarii in retractationem operi tribuat, quod totum susceptum videtur in retractationem ipsam enervandam ? Operi quod pro luce novas retractantis menti affundit tenebras, & nedum veritates catholicas ejuratis erroribus oppositas atque in retractatione tam solemniter assertas, firmis argumentis consolidat, earum non paucas rursus sub dubiarum propositionum cathégoriâ concludit, & quas proprio nomine dejicere procacis nimirum inverecondiæ esse sensit, mutuatis, pro more suo, aliorum auctorum dictis convellit ? Operi demum aded a retractatione diverso, ut dum isthæc omnibus sincerè erga Ecclesiam affectis placuit, illud non nisi ab hæreticis laudem tulisse videatur ?*

minable encore que mal désignée ; je dis mal désignée, car qui donneroit la dénomination de *Commentaire sur une rétractation*, à un ouvrage qui ne paroît entrepris que pour énerver la rétractation même, à un ouvrage qui, au lieu de lumieres, répand de nouvelles tenebres sur l'esprit du rétractant, & qui, bien loin d'établir par des argumens solides les vérités catholiques, opposées aux erreurs abjurées & si solennellement reconnues dans l'acte d'abjuration, en réduit de nouveau plusieurs dans la cathégorie des propositions douteuses, l'auteur s'appuyant, selon sa coutume, sur l'autorité des autres, parce qu'il sentoit toute l'ignominie dont il se seroit couvert, en les combattant en son propre nom ; à un ouvrage enfin si différent de la rétractation que, tandis que celle-ci a été bien reçue de tous ceux qui aiment sincèrement l'Eglise, l'autre n'a pu mériter que les éloges des hérétiques ?